Meurtres en série de septuagénaires à Montluçon (03) : Zakari, 18 ans, est le suspect n°1

15/03/2017 à 12h59

En dix jours, trois personnes âgées ont été sauvagement tuées, créant un début de psychose dans la ville. Un suspect vient d'être interpellé, laissant espérer une fin à cette série de crimes.

«S'en prendre à des personnes vulnérables, c'est lâche !», souffle une mère de famille entre ses dents. Comme elle, les habitants de Montluçon savent désormais que vivait là Jeanine Ponce, une modeste retraitée de 74 ans, retrouvée morte lundi après-midi le crâne fracassé. Un crime atroce, sans mobile apparent, qui soulève des haut-le-cœur parmi ceux qui la connaissaient… et qui inquiète toute la ville, après le double homicide de deux retraités, il y a dix jours, dans des conditions similaires. Des crimes d'une rare violence qui pourraient être imputés à un jeune homme de seulement 18 ans, placé en garde à vue lundi soir pour une tout autre affaire (lire ci-dessous).

Si la justice, par la voix du procureur de la République de Cusset, Eric Mazaud, se veut pour l'heure «prudente», les enquêteurs pensent peut-être détenir la clé des trois homicides perpétrés à l'encontre de personnes âgées – un couple tué dans la nuit du 2 au 3 mars et une femme retrouvée morte lundi après-midi. **C'est un jeune homme, prénommé Zakari, et âgé de seulement de 18 ans, qui est en ligne de mire après son arrestation lundi soir.** Il a été interpellé vers 21 h 30,

en état d'ébriété, par la brigade de recherche et d'intervention dans le cadre d'une affaire de viol en réunion avec séquestration commis samedi soir, toujours à Montluçon. La jeune femme aurait été violée par deux personnes au moins, en présence de son compagnon, alors ligoté. Mais des témoignages visuels et des traces ADN permettraient d'établir un lien avec ce jeune homme.

Originaire de **Mayotte** où vivent ses parents, le jeune garçon, en échec scolaire, habite avec son grand frère dans un appartement équidistant des lieux des homicides. Il est déjà connu de la police pour des affaires de stupéfiants et plusieurs cambriolages. En novembre, il s'était ainsi fait enfermer volontairement dans une grande surface et y avait dérobé du matériel informatique. Des faits pour lesquels il devait être jugé le 11 avril. Les voisins évoquent un garçon «agressif», souvent sous l'emprise de drogue ou d'alcool, «qui faisait du tapage jusqu'à 3 heures du matin avec ses amis, à tel point qu'au moins un locataire, à bout de nerfs, avait déménagé.»

Le Parisien

Merci à **Gluonote**